

# T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS  
Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89  
Mél. : cftcfae@free.fr - Site : <http://cftc-fae.fr>

N ° 175 – Le 4 juin 2010

## LA CFTC FAE REJETTE LES ATTAQUES CONTRE L'IRCANTEC

### COMMUNIQUE DE PRESSE CFTC FAE

Faisant suite au changement de statut de la Poste, la caisse de retraite complémentaire des agents contractuels de la fonction publique « IRCANTEC » a subi des attaques incessantes provenant entre autres d'un organisme dénommé « Sauvegarde Retraite » relayées en cela par les médias. Elles visaient surtout à opposer le régime de retraite complémentaire du privé (ARCCO et AGIRC) à cet organisme qui est par essence l'unique protection des agents précaires de la fonction publique. Une désinformation totale a eu lieu. Elle a fait croire aux salariés du privé que l'on allait leur faire financer la retraite des agents contractuels de la fonction publique.

Alors même qu'une négociation a lieu entre ces deux caisses, visant à trouver un accord permettant de ne léser ni l'une ni l'autre, certains se sont empressés de créer la suspicion. Les organisations syndicales et les employeurs s'évertuent à l'heure actuelle à régler un contentieux dont seul l'État est responsable. En effet aucune mesure d'accompagnement n'avait été prise pour protéger les salariés de la Poste.

Ce qui est encore plus dramatique, c'est que des élus, députés et sénateurs de droite comme de gauche, ont déposé des projets de loi visant à priver l'IRCANTEC de son dû. Allant jusqu'à qualifier les je cite : « **fonctionnaires contractuels** » (ignorance ? Ou prémonition du nouveau statut des agents de la fonction publique ?), de privilégiés... Sans rentrer dans une bataille de chiffres, les compléments de retraite versés par IRCANTEC sont quatre à cinq fois moins importants que ceux versés par le secteur privé...

La FAE ne peut que regretter l'absence de prévision du gouvernement lors du changement de statut de la Poste, mais surtout la méconnaissance totale, du statut des agents publics, d'un certain nombre d'élus.